



Les Échos de Montardon

N°24
juillet 2015

Mairie de Montardon • 29, route de la Mairie • 64121 MONTARDON • 05 59 33 22 63 • contact@montardon.org • www.montardon.org



Les logements sociaux inaugurés

La résidence « Les Capucines », qui compte 14 logements locatifs, a été inaugurée le jeudi 11 juin. [P.4](#)

URBANISME



La nouvelle passerelle pour enjamber le Luy de Béarn est opérationnelle [P.7](#)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



L'école de musique inaugurée [P.11](#)

LYCÉE AGRICOLE

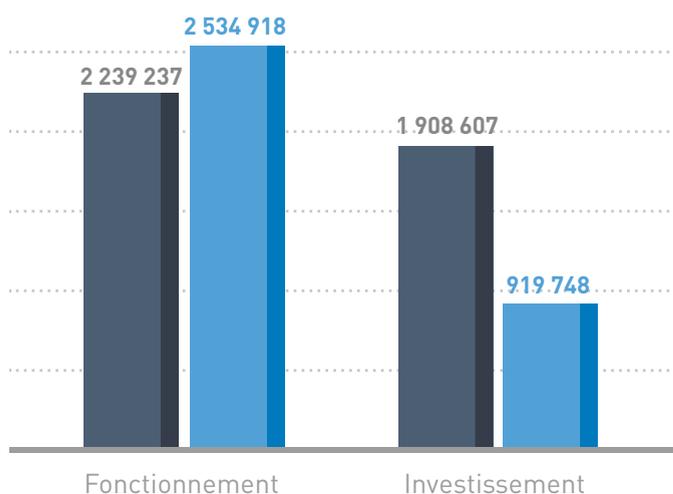


50 ans et un dynamisme exceptionnel [P.6](#)

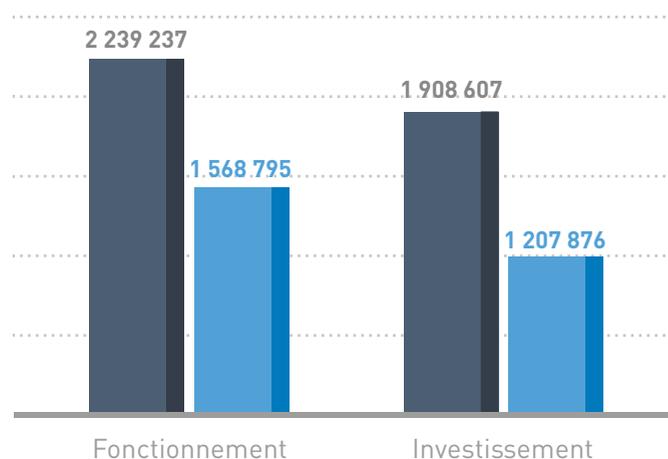
Les comptes sont bons

**Les résultats des comptes 2014 de la commune sont très satisfaisants.
Tous les voyants sont au vert.**

L'excédent en fonctionnement s'élève à 650 564 €, le déficit d'investissement de l'année s'élève à 315 558 €. Le résultat global de l'année 2014 est positif et se monte à 335 006 €. Pour 2015, les dotations de l'état diminuent. Elles passent de 237 430 € à 205 570 € (budgétisé 205 000 € en 2015) soit une baisse de 31 860 € représentant 13,42 %. Cette baisse va se prolonger jusqu'en 2017.



RECETTES SUR L'EXERCICE 2014

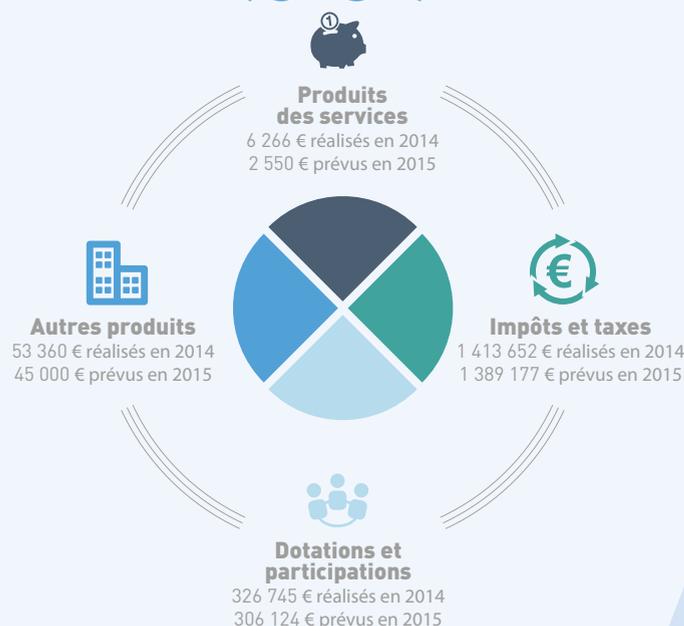


DÉPENSES SUR L'EXERCICE 2014

Un budget primitif 2015 cohérent

Avec un report positif, la commune peut envisager sereinement l'année 2015.

Recettes de fonctionnement 1 738 327 €



À quoi correspondent ces différents de recettes de fonctionnement :

- **Les produits des services :** ce sont les recettes liées directement à l'activité de la mairie (mairie (concessions cimetière, coupes de bois).
- **Les Impôts et taxes :** ce sont les contributions directes perçues par la commune : taxes foncières et d'habitation, taxe sur l'électricité, redevance des mines, etc.
- **Les dotations et les participations :** ce sont les aides perçues par la commune provenant de différents organismes et administrations : Dotation globale de fonctionnement de l'Etat, dotation de solidarité rurale, dotation de la communauté de communes.
- **Les autres produits :** il s'agit des revenus des immeubles, des baux ruraux et des locations de salles.



À quoi correspondent ces différents de dépenses de fonctionnement :

■ **Les charges générales :** ce sont les dépenses à caractère général générées par le fonctionnement de la collectivité (eau, électricité, fournitures diverses...). Une légère diminution de 4,7 % correspond à un ajustement plus fin des postes budgétisés.

■ **Les charges de personnel :** ce sont les salaires et les cotisations sociales des employés communaux. L'augmentation de 11,3 % fait suite au recrutement d'un DGS (paiement sur l'année complète) et le recrutement de 3 Emplois d'Avenir et de 2 CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) sur l'année complète. En budget, cela représente environ + 110 000 € avec les cotisations nous budgétiserons au minimum une augmentation des recettes de

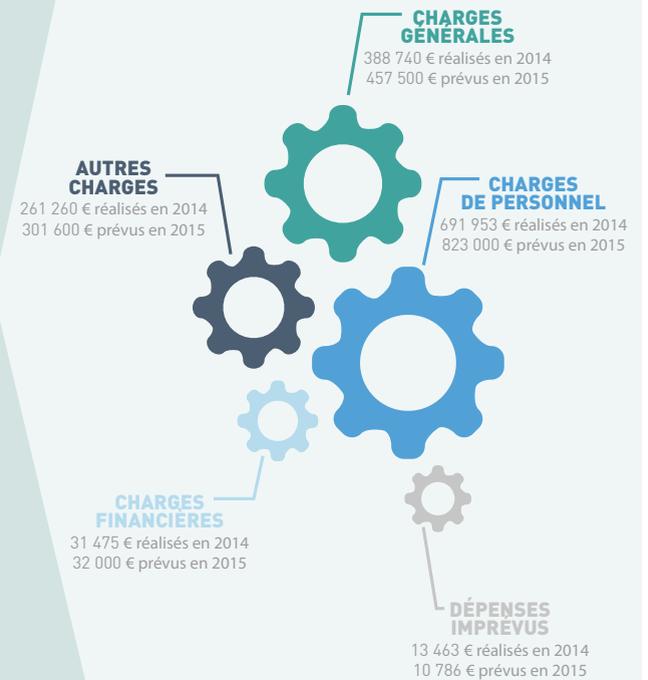
40 000 € pour le remboursement des contrats aidés et des congés maternité.

■ **Les autres charges :** il s'agit des indemnités des élus, des subventions aux associations et à la caisse des écoles. L'augmentation de 11,4 % est due au paiement par la commune du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) et à la subvention du centre de loisirs (reliquat de 20 000 € de 2014 et paiement de la participation de 2015 environ 80 000 €).

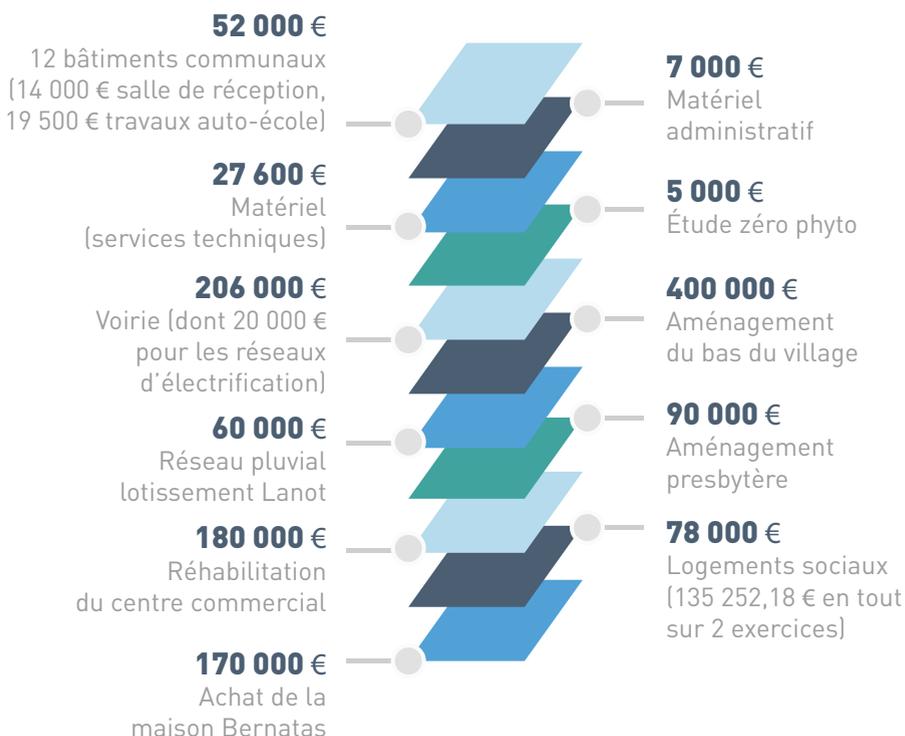
■ **Les charges financières :** elles correspondent aux intérêts d'emprunts payés par la collectivité. Deux nouveaux emprunts ont été contractés cette année pour un montant de 550 000 € (400 000 € pour la place du village et 150 000 € pour la réhabilitation du centre commercial).

■ **Les dépenses imprévues :** c'est une enveloppe budgétaire disponible en cas de besoin.

Dépenses de fonctionnement 1 624 886 €



L'investissement 2015 1 275 600 €



Un ration d'endettement

0,67

C'est le ratio d'endettement en 2015 pour la commune qui se situe largement en dessous de la moyenne d'Aquitaine (0,85).

450 €

C'est l'encours de la dette par habitant qui reste bien en dessous des villes de même taille (720 €).



Réglementation : un rappel sur les nuisances sonores

Les activités de bricolage (tonte, travaux produisant des nuisances sonores...) sont régies par le règlement sanitaire départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Les travaux et bricolage effectués par des particuliers sont autorisés aux heures et aux jours suivants :



- **Les jours ouvrables**
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- **Les samedis**
de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- **Les dimanches et jours fériés**
de 10h à 12h.

L'AVIS DES JEUNES NOUS INTÉRESSE



La municipalité invite les jeunes Montardonnaises et Montardonnais de 12 à 20 ans à participer à une réunion de réflexion, lundi 6 juillet à 19h à la salle d'activités du complexe sportif, concernant le réaménagement de l'espace « aire de jeux » du bas du village. Cette réunion permettra de cerner les aménagements (implantation d'un skate-park, modules de jeux,...) qui répondront au mieux aux attentes des jeunes administrés.

Des logements sociaux résolument contemporains



La résidence « les capucines » a été inaugurée ce jeudi 11 juin.

Huit ans après les premiers contacts entre la Société HLM Habitelem et la municipalité, la résidence « Les Capucines » a été inaugurée ce jeudi 11 juin par Michel Pellier, directeur d'Habitelem et Anne Marie Fourcade, Maire de Montardon. Moderne, certifiée « Habitat et Environnement » et « Bâtiment Basse consommation Effinergie », la résidence « Les capucines » compte 14 logements locatifs, ce qui porte à 35 le nombre de logements sociaux Montardonnais. Rappelons que la commune, qui compte moins de 3500 habitants, n'a aucune obligation concernant les logements sociaux. Le bâtiment s'insère idéalement dans ce nouveau centre bourg, métamorphosé par la Maison de la Musique et le pôle médical, le tout s'articulant autour de la toute nouvelle place du village.

Une mixité sociale respectée

La résidence compte six appartements de type 2, six appartements de type 3 et deux appartements de type 4. Ces logements permettent d'une part, aux jeunes d'accéder à leur premier loge-

ment, et d'autre part, aux plus âgés de trouver des logements plus adaptés à leurs nouveaux besoins, à proximité des services et commerces. « Ici tout est formidable, un très bon voisinage, aucun bruit venant des appartements ou de la route. J'ai quitté Artix pour venir vivre à Montardon, et je ne regrette rien! » confie Jeanine Médaille, une locataire retraitée. À noter que les logements situés au rez-de-chaussée répondent aux normes pour personnes à mobilité réduite et possèdent un petit jardin privatif. Inutile de dire que les logements sont tous occupés. 60 % des locataires sont Montardonnais ou exercent leur profession dans les zones d'activités Montardonnaises ou Serroises. Imaginée par l'architecte Michel Weis, la résidence propose un traitement architectural contemporain aux volumes épurés alternant matériaux naturels tels que le zinc et le bois. Les appartements sont tous traversants, orientés au sud, permettant d'optimiser leur confort thermique intérieur tout au long de l'année.

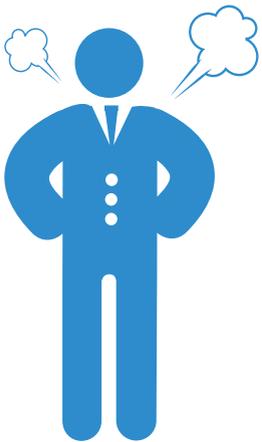
Ces incivilités qui perturbent notre quotidien

**Il fait bon vivre dans nos villages,
il fait bon vivre à Montardon.**

De temps en temps, quelques petits événements viennent déranger notre quotidien. Feux de feuilles ou branchages, bruits des tondeuses en dehors des heures autorisées, aboiements de certains chiens, pétarades des mobylettes, passages de voitures à vive allure... sont autant de moments qui viennent bousculer notre quiétude.

Nos concitoyens ne manquent pas à l'occasion de rencontres avec les élus de rapporter que devant leur maison la vitesse des véhicules est excessive et que pour les protéger eux et leurs enfants, la municipalité doit positionner des "ralentisseurs", installer des stops, réduire la vitesse à 30 à l'heure et faire opérer des contrôles par la gendarmerie.

De plus, nos places et bâtiments publics font trop souvent l'objet de dégradations, les murs sont tagués, les jeux pour enfants ne sont pas respectés, les places sont salies par de la terre, des cailloux, papiers, canettes, bouteilles plastiques et emballages de restauration rapide, les aires de jeux et espaces de promenades souillés par des débris et débris de verres... alors que des poubelles sont à disposition. Les vitres des bâtiments sont cassées, les portes fracturées et les toitures saccagées. Ainsi les efforts faits pour l'embellissement de notre patrimoine sont trop souvent mis à mal. Par ailleurs, les agents des services techniques rapportent régulièrement les remarques et réclamations qui leur sont faites par des Montardonnais. Ils déplorent comme tous, le manque de respect des biens et des personnes et rencontrent des difficultés à retrouver et à maintenir un environnement propre et sécurisé.



Bien évidemment, tout cela a un coût pour la collectivité, le budget d'entretien s'en ressent et pour cette année c'est quelque 10000 euros dépensés en réparations.

Les contacts avec la gendarmerie sont nombreux, les services sociaux sont sollicités, le dialogue est permanent avec les jeunes et les moins jeunes, mais tout cela ne suffit pas à favoriser le « savoir vivre ensemble ». La vidéo protection est-elle une solution ? Le débat est ouvert. Mais peut-être avons-nous oublié quelques règles du bien vivre ensemble telles qu'esprit civique, tolérance, respect...

Les aînés à San Sébastien avec le CCAS

La sortie annuelle, proposée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montardon et qui se déroulait le jeudi 4 juin, a conduit 66 aînés Montardonnais de plus de 65 ans à San Sébastien en Espagne. La journée était consacrée à la visite de la vieille ville Basque. Après le repas, direction l'aquarium où le tunnel à 360° abritant plus de 5000 poissons laissera un excellent souvenir.



66 aînés ont profité de cette sortie culturelle organisée par le CCAS.

Mobilisez-vous !



Le Plan Communal de Sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus (inondations, risque sismique, épisode de canicule, etc.).

Dans ce contexte, vous pouvez vous déclarer en mairie comme « personne mobilisable » et ainsi participer à la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde.

Pour cela, vous pouvez envoyer un mail avec vos coordonnées à l'adresse : contact@montardon.org

Les 50 ans du Lycée agricole



50 ans d'histoire pour le lycée agricole.



700 convives ont assisté au repas. Le directeur du lycée André Chanfreau (debout), n'en croyait pas ses yeux.

50 ans, un dynamisme exceptionnel, les années passent, l'envie et la motivation sont toujours là. Samedi 28 mars, dès 10h00, des centaines d'anciens élèves du lycée agricole de Montardon avaient investi le foyer et le hall du lycée. Georges Laudouar, le président d'honneur de l'association « Esprit Montardon », regroupant les anciens élèves, professeurs ou personnels du lycée, a reçu très chaleureusement ses hôtes. L'émotion était palpable, les poignées de mains et les embrassades sincères. « Esprit Montardon », présidée depuis 1976 par Jean Lassalle, profitait de l'occasion pour tenir son assemblée générale dans un amphithéâtre archi comble. Les BTS 2014 (Aménagements Paysagers, Productions Animales, Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation) ont reçu à cette occasion leur diplôme devant près de 400 personnes. La photo des 50 ans réalisée à l'aide d'un drone, restera gravée à jamais dans les archives du lycée. L'exposition de photo de classes (de 1965 à aujourd'hui), qui était visible dans le gymnase durant l'apéritif, a permis à un grand nombre d'anciens de voir que les années passent... mais que les bons souvenirs restent. Ils étaient 700 à partager le repas de l'amitié sous chapiteau, où le monde agricole a été refait à plusieurs reprises. Ils se sont dits rendez-vous dans 10 ans...

Les petits Montardonnais ont chanté pour « Jazz' in school »

25 élèves de l'école primaire de Montardon ont chanté ce samedi 6 juin au Zénith de Pau dans le cadre de la 24^{ème} édition de « Jazz' in school » qui se déroulait en parallèle de l'opération « Jazz 'in collège » qui comme son nom l'indique, concerne les collégiens.



Les 25 élèves de la classe de CM1 ont participé à la 24^{ème} édition de « Jazz' in school » au Zénith de Pau.

Telles des stars, les élèves de CM1 de la classe de Michel Spandre faisaient partie des 2000 élèves qui sont montés sur cette scène mythique ce week-end du 6 et 7 juin. « Nous chantons trois fois par semaine depuis le début de l'année scolaire » souligne l'enseignant et chef de chœur Michel Spandre. Depuis trois ans déjà, l'école primaire Montardonnaise possède une chorale. De ce fait, elle se devait de faire partie des 67 établissements scolaires de Béarn et du Pays basque (représentant plus de 2500 élèves et 61 enseignants) qui ont participé à ces traditionnels concerts. Si cette année le thème de Jazz' in school était « L'eau », les petits Montardonnais ont « mouillé le maillot » pour représenter fièrement la commune.

Une politique « zéro produit phytosanitaire »



La commune s'engage à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2018.

Le Conseil municipal a décidé de s'engager dans le plan ECOPHYTO 2018 et de se faire accompagner par un bureau d'étude compétent pour la mise en place de cette démarche. Rappelons que le plan ECOPHYTO 2018

visait à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2018. La réglementation prévoit une complexification de l'utilisation des produits dès 2015. En optant pour la suppression du désherbage chimique sur les trottoirs et les caniveaux, la commune de Montardon a fait le choix d'une gestion écologique en réduisant l'impact de ses pratiques sur l'environnement. Les questions de mutualisation et d'information de la population se posent d'ores et déjà. Des réunions d'information seront organisées sur le territoire communal afin de sensibiliser les citoyens à cette démarche. Une approche de la mutualisation des moyens sera également discutée avec la Communauté des Communes des Luys de Béarn.

La nouvelle passerelle pour enjamber le Luy de Béarn est opérationnelle

Installée il y a quelques mois à la sortie du village en direction du lycée agricole, la nouvelle passerelle qui enjambe de Luy de Béarn, parallèlement au pont, n'était pas vraiment opérationnelle, il fallait encore réaliser un chemin piétonnier pour y accéder, et c'est aujourd'hui chose faite.



Grâce au nouveau sentier, la passerelle est aujourd'hui pleinement utilisable.

Ce chemin piétonnier, financé par la municipalité, sillonne entre le chemin Romas et la passerelle. Une fois cette nouvelle passerelle franchie, un chemin doux emmène les promeneurs jusqu'au lycée agricole, en empruntant une autre passerelle (installée l'an passé), permettant de franchir l'Arlas aux abords de l'agro site Arvalis. Des travaux sont actuellement en cours pour terminer les quelques dizaines de mètres de chemin piétonnier au niveau de la ferme du lycée agricole afin d'être totalement sécurisé entre le centre bourg et l'établissement scolaire.

 65 %

de Montardonnais
intéressés
par le ramassage
des déchets verts

Le bilan de l'enquête concernant la mise en place d'un ramassage de déchets verts sur le territoire communal est désormais connu.

Ce service intéresse 65 % de Montardonnais. Les élus continueront à faire avancer le projet en commission dans le but de mettre en place de façon effective le ramassage à l'horizon 2016-2017.

Serge Torreilles élu président des « Anciens combattants »



La nouvelle équipe des anciens combattants souhaite garder le contact entre tous les adhérents.

Les anciens combattants de Montardon, tenaient dernièrement leur assemblée générale dans leur local. 21 des 24

membres de l'association étaient présents pour cette deuxième assemblée en cinq mois. Après l'accueil du président Christian Bierlaire, et l'approbation de l'ordre du jour, le nouveau bureau a voté. Serge Torreilles a été élu président à la place de Christian Bierlaire. Après la présentation des nouveaux élus et les questions diverses, la section a lancé un appel à tous les anciens combattants, les veuves et les sympathisants pour rejoindre l'association. « Nous retiendrons de cette réunion, la passation de pouvoir de Christian Bierlaire, qui après

22 ans de service au sein de la section, reste un modèle de disponibilité et d'action » souligne Serge Torreilles.

LE BUREAU 2015

- **Président : Serge Torreilles**
- **Vice président : Hugues Berge**
- **Secrétaire : André Deyris**
- **Secrétaire adjoint : André Benedic**
- **Trésorier et porte-drapeau : Maurice Laguilhon**
- **Trésorier adjoint : Jean Claude Perez**
- **Porte-drapeau adjoint : Jean-Pierre Jourden**

Plus de 30 000 euros pour les associations

Voici le montant accordé par le conseil municipal pour chaque association pour l'année 2015 :

- **Pelote Montardonaise** : 500 €
- **Donneurs de Sang** : 320 €
- **Aide en Milieu Rural** : 300 €
- **Asso Parents d'Élèves** : 450 €
- **Anciens combattants** : 220 €
- **Club 3^{ème} Age** : 1000 €
- **ACCA (Chasse)** : 1000 €
- **Foyer Rural Montardon** : 1400 €
- **Judo Club** : 1500 €
- **Bibliothèque** : 2600 €
- **Comité des Fêtes** : 5000 €
- **Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)** : 500 €
- **Mawela Danses** : 650 €
- **CCAS (Action sociale)** : 3000 €
- **Maternelle** : 3160 € (Budget Caisse Des Ecoles)
- **Primaire** : 6920 € (Budget Caisse Des Ecoles)
- **Bleuets de France** : 80 €
- **Art Muse et Vous (Théâtre)** : 300 €
- **Club Photo** : 150 €
- **Projet jeunes Alexis Peyret** : 200 €
- **Aides diverses Lycée Agricole** : 150 €
- **Secours catholique** : 200 €
- **Moto club** : 150 €
- **Montardon d'Achille (Courses à pied)** : 150 €
- **UNSS cross championnat de France** : 200 €

La formation du judo club à l'honneur



Le judo club de Montardon a encore vécu une belle année.

Le judo Club Montardonnais vient de terminer sa saison et présente un bilan sportif très positif.

Samedi 6 juin, les 80 judokas du club se sont retrouvés sur le tatami. Après les démonstrations des acquis, les remises des nouvelles ceintures et les récompenses, un pot de l'amitié et un repas ont clos cette journée. « Cette saison, Alexandre Sénéchal a participé aux championnats de France Cadet en catégorie plus de 90 Kg. Romain Caubel est quant à lui qualifié pour la coupe de France Cadet en moins de 80 Kg qui aura lieu en octobre dans le Puy de Dôme », déclarait le président Didier Bonnasiole qui est à la tête d'un club formateur, et il le doit en partie à l'excellent travail de son entraîneur Florence Cazabieille.

Subvention au CLSH

Madame le maire rappelle que la commune subventionne l'association « Les Marches du Béarn » à hauteur de 64 975 €. Le montant de la subvention étant important, la signature d'une convention avec cette association est obligatoire.

Centre de loisirs « Les marches du Béarn »



La cuisine est l'atelier le plus demandé pour les TAP.

L'association « Les marches du Béarn », tenait son assemblée générale le mercredi 25 mars à la cantine de l'école de Montardon. Si les parents ont brillé par leur absence, c'est que tout va bien au centre de loisirs. Créée le 30 janvier 2001, l'association « Les marches du Béarn » vient tout juste de fêter ses 14 ans d'existence au sein des communes de Montardon et de Navailles Angos. Président de la première heure, Palmiro Colicchio ne peut que se féliciter de la bonne marche de l'association.

Le rapport d'activité affiche le nombre de 3642 journées (Hors périscolaires et temps d'activités périscolaires - TAP) comptabilisées en 2014 (1490 pour Navailles Angos, 1738.5 pour Montardon et 413.5 pour diverses communes). 246 enfants (84 pour Navailles Angos, 130 pour Montardon et 32 pour diverses communes) fréquentent le CLSH. Au total, 165 familles du territoire (52 pour Navailles Angos, 82 pour Montardon et 31 pour diverses communes) font confiance à l'association. Au niveau de l'encadrement, la structure a fait travailler 15 salariés occasionnels durant l'année 2014. La directrice Ingrid Degeix rappelle que « ce n'est pas une garderie mais bien un centre de loisirs qui propose de véritables animations ».

Un accueil pour les enfants handicapés

Ce centre de loisirs a la particularité de pouvoir accueillir des enfants en situation de handicap. « Trois enfants, dans cette situation, sont actuellement accueillis, mais je ne suis pas sûre que tout le monde le sache » confie la directrice. C'est le centre de loisirs qui est en charge des TAP du mardi et du vendredi. L'enquête ([résultats ci-contre*](#)) menée auprès des parents de Montardon et de Navailles Angos est sans commentaire. Savez-vous quelle est l'activité la plus demandée ? C'est l'atelier cuisine ! Master chef doit y être pour quelque chose. Avec un budget de fonctionnement avoisinant les 270 000 euros, les comptes 2014 sont parfaitement à l'équilibre.

Une bouffée d'oxygène pour 120 Montardonnais

Au total, 120 Montardonnais ont participé le jeudi de l'Ascension à la traditionnelle journée « Oxygène » organisée par la Pelote Montardonnaise. À noter que la quasi-totalité des participants était des membres des associations Accro'bike, Montardond'achille, Los Esvagats ou encore de la section randonnée montagne du foyer rural. Que ce soit en VTT, en courant ou en marchant, ils s'étaient tous donnés rendez-vous pour un pique-nique sur les berges du Lac du Balaing. En soirée, le méchoui préparé par Los Esvagats a connu un succès jamais égalé.



Cette journée «Oxygène» est désormais un rendez-vous incontournable pour les Montardonnais.

*Résultats enquête

➤ MONTARDON

94,15 % de bonne opinion générale

95,45 % satisfaits

des activités proposées

94,81 % trouvent le choix des activités pertinent

79,22 % ont découverts de nouvelles activités

➤ NAVAILLES ANGOS

73,85 % de bonne opinion générale

73,85 % satisfaits

des activités proposées

78,46 % trouvent le choix des activités pertinent

69,23 % ont découverts de nouvelles activités

LISTE D'OPPOSITION « MONTARDON POUR TOUS »

Équité - Clarté - Concertation - Communication

NOUS AVONS VOTÉ LE BUDGET PRIMITIF

Nous avons voté le budget primitif car il semble ambitieux au niveau des investissements. Faire appel à l'emprunt aujourd'hui, pour acheter la maison Bernatas et développer le centre Commercial, nous a semblé raisonnable au vu des taux d'intérêts des emprunts et de l'endettement de la commune.

Notre décision a été influencée par le vote du maintien du taux des taxes communales au niveau de l'année 2014 (habitation, foncier bâti et foncier non bâti).

Nous avons toutefois précisé que les sommes attribuées à l'aménagement de la place du village étaient trop élevées. Bien sûr nous aurions aimé voir aussi une baisse des coûts de fonctionnement.

AVONS-NOUS EU UNE INFLUENCE SUR LA MISE EN PLACE DU RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS ?

En effet lors de notre présentation du programme qui faisait suite à la rencontre des Montardonnaises et Montardonnais, nous avons mis en évidence votre souhait de voir la mise en place d'un tel service. Nous l'avons donc soutenu lors des discussions en commission et voté en délibération.

Nous restons à votre disposition pour toute question concernant la gestion de notre village. Nous avons toujours plaisir à vous rencontrer et à échanger avec vous.

Bel été à tous.

LISTE DE LA MAJORITÉ « CONTINUONS ENSEMBLE POUR MONTARDON »

INVESTIR AUJOURD'HUI POUR BÂTIR DEMAIN

Naturelle, accessible, sportive et culturelle, nous souhaitons donner à Montardon, une qualité de vie remarquable, avec la présence des équipements et services à proximité de tous.

Le centre de notre village prend maintenant ses formes définitives. La deuxième tranche des travaux autour de la salle polyvalente et de la place est terminée. La troisième et dernière tranche est prévue pour 2016, elle concernera l'aménagement du parking des tennis couverts et ses alentours.

Cette mutation est un travail de longue haleine. Au-delà de la démarche engagée par notre équipe depuis plus de six ans, ce projet est aussi le fruit d'une politique d'achat du foncier anticipée par plusieurs générations d'élus.

En étant propriétaire des terrains où se situent le pôle de santé, la Maison de la musique et la place, nous avons pu concrétiser un projet d'ampleur, à l'échelle de notre commune en mouvement.

C'est dans le même esprit de bâtisseur du futur que nous avons décidé d'acheter la propriété Bernatas, à l'angle du rond-point de l'école. Cet achat, constitué d'une maison et d'un terrain de 3000 m², est situé en plein centre de la commune. Il constitue pour la commune, une opportunité foncière qui permettra aux décisionnaires de demain de réaliser des projets cohérents, dans la continuité des initiatives d'aujourd'hui.

Les permanences du conciliateur de justice

Albert Poque est le conciliateur de justice pour le territoire. Il assure une permanence au Centre Alexis Peyret chaque 4^e mercredi du mois de 14h à 16h. À noter que le conciliateur de justice est nommé par le 1^{er} Président de la Cour d'Appel de Pau. Il a pour mission d'intervenir sur demande des gens pour régler des conflits d'ordre civil, de voisinage, commercial... Ce sont souvent des problèmes humains qu'il faut résoudre avec bon sens et réflexion.

Une inauguration en fanfare

Inaugurée par Pierre-André Durand, Préfet des Pyrénées-Atlantiques, l'école de musique intercommunale, financée par la Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB), est l'un des piliers du réaménagement du cœur du village de Montardon.

« La vie du nouveau centre bourg s'articule désormais autour de cette belle bâtisse » déclarait Anne Marie Fourcade, maire de Montardon, ce mercredi 3 juin en début de soirée. L'élue qui ne cachait pas son plaisir d'accueillir Monsieur le préfet, de nombreux élus ⁽¹⁾, et plus de 450 personnes pour l'inauguration de la Maison de la Musique Intercommunale. Aujourd'hui cette fabuleuse école, accueille 398 élèves, encadrés par 23 professeurs et une secrétaire, pour 12 équivalents temps plein dont 19 professeurs titulaires de la fonction publique parmi lesquels la directrice Hélène Pereira qui a reçu, à juste titre, de nombreux éloges de la part de toutes les personnalités présentes lors de l'inauguration, pour l'efficacité de son travail et ses grandes qualités pédagogiques.

Un concert pour l'inauguration

Pas question d'inaugurer l'école de musique sans concert. Musiciens et chanteurs de tout âge ont poussé la note à l'extérieur du bâtiment, sur la toute nouvelle place publique Montardonnaise où l'on a pu constater qu'elle se prêtait idéalement à ce genre de manifestation.



C'est à Anne Marie Fourcade qu'est revenu le privilège de couper le ruban tricolore de la Maison de La Musique Intercommunale. (De gauche à droite, Geneviève Bergé, Pierre-André Durand, Jean-Pierre Mimiague, Anne-Marie Fourcade, Charles Pelanne).

Si le bâtiment est une merveille architecturale, tout cela a un prix.

Le budget annuel de fonctionnement est aujourd'hui de plus de 530 000 euros avec une subvention de 80 000 euros du Conseil Général. « Une fois les recettes des frais d'inscription versées par les familles déduites, il reste, chaque année, à la charge de la CCLB, la somme de 366 000 euros. » soulignait Jean-Pierre Mimiague le président de la CCLB. Le coût hors taxe de la réalisation du bâtiment se monte à 2182000 euros. La CCLB a

bénéficié d'importantes subventions : 299 000 euros par l'État, 220 000 euros par le département et 200 000 euros par la région. L'autofinancement de la CCLB se monte au final à 1 462 000 euros, soit 67 % de l'opération.

Une conception résolument bio-climatique

C'est le cabinet d'architecte « Despré » qui a conçu cet ouvrage prenant parfaitement en compte la problématique de l'acoustique. Au terme de ces quelques mois de fonctionnement, les utilisateurs ont pu constater que le bâtiment remplit bien les objectifs visés d'efficacité énergétique et environnementale grâce à sa conception résolument bio-climatique.



⁽¹⁾ Les élus présents. Pierre-André Durand, Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Nathalie Chabanne (Députée), Georges Labazée (Sénateur), Charles Pelanne (Conseiller départemental), Geneviève Bergé (Conseillère départementale), Pierre Cheret (Conseil régional), Jean-Pierre Mimiague (Président de la CCLB).

Festi'Luy 2015

La 5^{ème} édition du Festi'Luy, organisée par la Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB), se déroulera le samedi 4 juillet, de 14h00 à minuit, sur la commune de Sévignacq. La programmation, arrêtée par la commission culture de la CCLB, réunit une douzaine de compagnies. Entre déambulations, fanfares, jeux pour les enfants et ateliers cirque, voici, les artistes qui seront présents à Sévignacq cet été pour un nouveau festival des arts de rue gratuit !

**SPECTACLE VIVANT :
FAUSTO OLIVARES**

Cie Les Oiseaux de Passages
 🚩 Tout le site
 ⌚ Toute la journée
 👤 Tout public

**SPECTACLE VIVANT : HERNEST
ET ZAMIEL Cie Gifant**

🚩 tout le site
 ⌚ 4 passages de 30 min
 👤 Tout public

SPECTACLE VIVANT : BADOUM

Collectif AIAA
 🚩 Foyer Municipal
 ⌚ 4 représentations :
 14h45, 16h00, 17h15, 18h30
 👤 Petits

**SPECTACLE VIVANT :
DANS MA VALISE IL Y A...**

Cie Sac De Billes...
 🚩 Salles des associations
 ou arrière hall des sports ou
 petite cours derrière salle des
 associations
 ⌚ 15h00 et 17h00
 👤 De 5 à 10 ans

**SPECTACLE VIVANT :
LA BÊTE BEURK**

Cie Monde à part
 🚩 Chapiteau
 ⌚ 15h15
 👤 À partir de 5 ans

**SPECTACLE VIVANT : « BERTINE »
ET « AUTRES RACONTARS »**

Cie Parpaye Digounaye
 🚩 Salles des associations
 ou arrière hall des sports ou
 petite cours derrière salle des
 associations
 ⌚ 16h00 : « Bertine »
 18h00 : « Autres racontars »
 👤 À partir de 8 ans

SPECTACLE VIVANT : FOLIES

ORDINAIRES Cie Monde à part
 🚩 Chapiteau
 ⌚ 18h45
 👤 À partir de 8 ans

**SPECTACLE VIVANT : « EN
DÉRANGEMENT » ET « 2
SECONDES » Cie Petit Monsieur**

🚩 Place sous les Arbres
 ⌚ 16h15 : « En dérangement »
 18h00 : « 2 secondes »
 👤 Tout public

CLOWNS : LES FLANTAISISTES

Cie : Acides Aminés
 🚩 Place sous les Arbres
 ⌚ 17h00
 👤 Tout public

**SPECTACLE VIVANT : MEURTRE
AU MOTEL Cie Bris de banane**

🚩 Chapiteau
 ⌚ 17h00
 👤 Tout public

MUSIQUE : OPSA DEHELI

Fanfare Latino Roots Balkan
 🚩 Divers lieux
 ⌚ Toute la journée
 👤 Tout public

**BANDA : « CA DÉPEND
DES JOURS »**

🚩 Tout le site
 ⌚ Toute la journée
 👤 Tout public

**MUSIQUE : HARMONIE DES LUYS
EN BÉARN**

MUSIQUE : TEMPO DE LA BALLE
 ⌚ 18h45 « Remember »

**MUSIQUE : LE FILLHARMONICS
VON STRASSE Cie Bougrellas**

🚩 Stade
 ⌚ 21h30
 👤 Tout public

**ENTRÉE
GRATUITE**
 Restauration
 possible sur place

+ INFOS :
 05 59 33 72 34

MANÈGE : LE MANÈGE À LÉGUMES

Macadam Cie
 🚩 Place sous les arbres
 ⌚ Entre 15h et 19h
 👤 Enfants

**MARIONNETTES : BOUTONS,
RUBANS, DENTELLES ET
PETITES MOUSSES Cie**

Mystérieuses Coiffures
 🚩 Place sous les arbres
 ⌚ Entre 15h et 19h
 👤 Tout public

**CIRQUE : ATELIERS CIRQUE
ET JEUX Cie Cirquenbul**

et Ludothèque Agathe
 🚩 côté terrain de tennis
 ⌚ De 15h à 19h
 👤 Enfants et plus grands

**« Mawela Danses » fera danser l'amour
les 2 et 3 juillet à Serres Castet**

Pour la neuvième année consécutive, l'association Montardonnaise "Mawela danses" terminera sa saison sur les planches du théâtre Alexis Peyret à Serres Castet Le jeudi 2 et le vendredi 3 juillet à 20h30, 130 danseuses interpréteront "L'amour sait danser", un spectacle en 25 chorégraphies africaines, jazz, contemporaines, classiques ou bien encore hip hop, imaginées et créées par la chorégraphe de l'association Manuella Roiatti-Pellure. A ne rater sous aucun prétexte.

Tarifs : 11 € adhérents, 13 € non adhérents, 5 € enfants jusqu'à 12 ans.

Réservation : 06 76 29 71 06 - mawela.com

**Une mutuelle pour tous**

Les prochaines permanences de « Ma Commune Ma Santé » se tiendront à la mairie le vendredi 3 juillet et le vendredi 4 septembre, de 14h à 17h.

Don du sang

L'Établissement Français du Sang organise une collecte de sang le mercredi 1^{er} juillet de 15h à 19h au belvédère de Serres-Castet.